

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 février 2020 à 18h00				
<i>N° délibération</i> D2020-01-01	<i>Date de convocation</i> 31 janvier 2020		<i>Date d'affichage</i> 31 janvier 2020	
<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i> 15	<i>Présents</i> 14	<i>Absents exc.</i> 0	<i>Absents</i> 1	<i>Votants</i> 14
<i>Etaient présents</i>				
M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme BOULANGE Rachel		
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Dominique	Mme DAUMAIL Martine		
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	Mme CAISSUTTI Claudie		
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	M. MARTIN Michel		
Mme MARTIGNON Sonia	Mme PREVOT Nadège			
<i>Etaient absents excusés</i>				
M. MARION Julien	Pas de pouvoir			
Objet : Budget M14 : approbation du compte de gestion				

Après s'être fait présenter le budget primitif M14 de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

CONSIDERANT que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif ;

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

STATUANT sur l'exécution du budget principal M14 de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DÉCLARE** que le compte de gestion M14 dressé, pour l'exercice 2019, par Monsieur VILLIBORD, Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à Silly-sur-Nied, le 8 février 2020

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied



Signature et cachet